

Présentation

L'AMCLSCQ fête ses 35 ans !



*Sylvain Dion, président AMCLSCQ
CSSS des Etchemins*

Après les célébrations du 400^e anniversaire de Québec, voilà que 2009 marquera celles du 35^e anniversaire de l'Association des médecins de CLSC.

En effet, c'est le 24 août 1974 à Drummondville qu'était fondée une association « Bona Fide » portant le nom de l'Association des médecins employés dans un CLSC du Québec, l'AME des CLSC. Le premier exécutif était alors constitué des Drs Pierre Michel, Francine Hébert, Jean Rodrigue, Pierre Séguin et Jean Turcotte. C'est avec beaucoup de fierté que nous avons souligné le travail de nos pionniers lors des réjouissances du 16 octobre 2009.

Ces 35 ans méritent d'être soulignés! Tout d'abord, rappelons que la pratique médicale en CLSC a pu prendre vie grâce à la persévérance des médecins qui ont cru en leurs actions et surtout qui se sont investis afin que les médecins de CLSC puissent bénéficier de conditions d'exercices professionnels décentes. Faut-il mentionner qu'ils ont ouvert dans un contexte où initialement, on ne voulait en faire que de simples employés de CLSC? En plus de se faire reconnaître dans nos établissements, il aura fallu s'affirmer auprès du syndicat professionnel des médecins omnipraticiens, la FMOQ.

Que de chemin parcouru depuis 1974 alors que nous, médecins de CLSC, pouvons maintenant bénéficier d'un encadrement législatif qui garantit notre autonomie professionnelle grâce aux structures qui ont été mises en place dans les CLSC, notamment à travers le service médical, le département de médecine générale et le CMDP.

Au fil des ans et avec le développement d'un nombre grandissant de CLSC, notre Association a été d'un support précieux pour les médecins y oeuvrant. Le développement de notre projet médical a certes été la réalisation la plus importante, la pierre angulaire qui fait en sorte, encore aujourd'hui, que nous pouvons affirmer que la pratique médicale en CLSC constitue un maillon capital de l'offre de service de première ligne.

Ce projet médical n'a-t-il pas été précurseur de l'organisation des services que nous connaissons maintenant avec la mise en place des Groupes de médecine de famille?

Ces 35 ans se doivent également d'être fêtés afin de souligner le rôle de l'AMCLSCQ dans la défense des intérêts des médecins de CLSC. En effet, l'association a toujours été présente pour faire valoir les besoins de ses membres et ainsi, assurer l'amélioration de leurs conditions de rémunération, ce qui nous assure aujourd'hui d'une bonne rémunération et d'une pratique de la médecine de première ligne de qualité. L'Association se veut vigilante afin que ces modes évoluent, tout en maintenant leur essence de rémunération sur une base horaire. De plus, avec son association sœur, l'AMOEP, l'AMCLSCQ s'est assuré d'être diligente afin que le mode de rémunération à honoraires fixes soit maintenu et que les avantages sociaux s'y rattachant soient de nature à satisfaire les besoins de nos médecins.

Ces 35 ans se doivent d'être fêtés, car l'Association des médecins de CLSC du Québec est toujours vivante. Avouons-le, la dernière décennie a malmené, plus souvent qu'à son tour, la pratique médicale en CLSC. Rappelons-nous les rumeurs qui planaient sur l'avenir des CLSC il n'y a pas si longtemps! Notre action politique a fait en sorte que nous avons toujours fait valoir l'importance de nos pratiques, et malgré les réorganisations administratives des dernières années, les médecins de CLSC ont pu prendre leur place. C'est dans cette conjoncture que nous devons envisager les prochaines années et plus que jamais être proactifs.

Finalement, ces 35 ans se doivent d'être fêtés pour se rassembler et festoyer. Trop rarement dans notre communauté médicale, nous nous permettons du temps pour nous retrouver et échanger sur nos vécus. Pourquoi ne pas se donner l'occasion de passer du bon temps? N'est-ce pas là un des premiers jalons au bénéfice de la santé mentale de nos médecins... prendre du temps pour soi et pour les autres! Fêtons nos 35 ans !